



Déclaration Pour diffusion immédiate

Vaccination obligatoire du personnel scolaire

La FAE salue la décision du gouvernement

Montréal, le 27 octobre 2021 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) salue la décision du ministère de la Santé et des Services sociaux de ne pas imposer la vaccination obligatoire chez les enseignantes et enseignants du Québec, comme annoncé ce matin par voie de communiqué.

« C'est une sage décision, considérant qu'elle émane d'une recommandation de la Santé publique qui s'appuie sur plusieurs constats, dont notamment la couverture vaccinale actuelle des profs ainsi que l'amélioration de la situation épidémiologique au Québec. Imposer la vaccination au personnel enseignant n'était donc pas justifiable et aurait nourri un psychodrame dans un réseau déjà grandement ébranlé par la pandémie. Bien que selon le gouvernement, les éclosions sembleraient être bien contrôlées en milieu scolaire, il faut néanmoins garder en tête qu'elles continuent de sévir et de causer des bris de services éducatifs, et c'est pourquoi nous tenons à rappeler que la vaccination et le respect des mesures sanitaires demeurent les meilleurs gestes barrières pour contrer la propagation du virus dans les établissements scolaires », a fait valoir Sylvain Mallette, président de la FAE.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 50 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca